

COMMUNE DE CUBIÈRES  
48190 CUBIÈRES

Séance du  
27 octobre 2025

Objet : Approbation du procès-verbal du  
22 septembre 2025

Date de convocation : 22/10/2025  
Date d'affichage : 22/10/2025

Membres afférents au Conseil : 10  
Membres qui ont pris part à la délibération : 9

**Le lundi 27 octobre deux mille vingt-cinq, à vingt heures et trente minutes, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le 3eme adjoint, Pierre BARGETON.**

Date convocation : 22/10/2025

Présents (9) : Monsieur LAURENT Christian, Monsieur FOLCHER Joël, Monsieur BARGETON Pierre, Madame REBOUL Martine, Monsieur COULET Joël, Monsieur FLOURET Bruno, Monsieur N'DIAYE Julien, Madame RIBIERE Valérie, Monsieur ROCHER Claude.

Absents (1) : Monsieur Stephan MASSADOR

Martine REBOUL a été désignée secrétaire de séance.

VU le procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 22 septembre 2025 ;

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le procès-verbal du conseil du lundi 22 septembre 2025.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** le procès-verbal du conseil municipal du lundi 22 septembre 2025.

Ainsi fait et délibéré le 27 octobre 2025.

La secrétaire de séance,  
Martine REBOUL



Le 3eme adjoint,  
Pierre BARGETON

